

Action culturelle en milieu pénitentiaire. Région Rhône-Alpes
Annexe à la convention déterminant les missions 2008 de l'Agence
Rhône-Alpes pour le livre et la documentation

Les services de l'Etat, cosignataires de la convention *Action culturelle en milieu pénitentiaire*, confient à l'Arald les missions suivantes pour l'année 2008 :

- 1 – Porter une attention particulière aux bibliothèques des établissements et à leurs partenariats avec les bibliothèques publiques
(développement de la politique partenariale de la lecture avec les collectivités territoriales ; conseils pour les projets culturels autour du livre, en lien avec les structures locales et en mettant à leur disposition les ressources de l'Arald dans ce domaine).
- 2 – Favoriser le développement des projets culturels et artistiques en accompagnant principalement les Spip les plus en difficulté dans le champ culturel
(information et soutien pour les nouveaux référents culture ; coordination de projets régionaux, interrégionaux ou nationaux, à la demande des structures culturelles, des Spip, de la Drac ou de la Disp ; réalisation de documents permettant de valoriser les actions menées).
- 3 – Préparer la mobilisation des acteurs culturels des villes où vont ouvrir les nouveaux établissements (Roanne, Corbas et les villes voisines, Bourg-en-Bresse), en lien avec les Spip et les établissements, et en concertation avec la Drac et la Disp.
- 4 - Assurer le suivi et participer à l'évaluation des actions cofinancées par les partenaires institutionnels.
- 5 – Organiser des journées professionnelles
(rencontre « Culture et prison : quels projets pour l'espace pénitentiaire dans la cité ? » le 10 juin à Bourg-en-Bresse ; journée(s) thématique(s) autour des bibliothèques - et éventuellement autour du canal interne et de la place de l'image).
- 6 - Rendre compte de son travail aux différents partenaires en maintenant des contacts réguliers avec les référents régionaux de la mission.
- 7 – Réfléchir à l'évolution de la mission et faire des propositions pour l'année 2009.

Fait à Lyon, le 5 juin 2008

Le Directeur Régional des Affaires
Culturelles Rhône-Alpes
Jérôme BOUËT

Le Directeur Interrégional des Services
Pénitentiaires de Lyon
Denis PERRIN

Le Président de l'Arald
Claude BURGELIN